



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Vingt-neuvième session

Abidjan (Côte d'Ivoire), 4-8 avril 2016

**Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité
alimentaire**

Résumé

La création du Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire a été approuvée par la Conférence régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique à sa vingt-septième session, qui a eu lieu en avril 2012 à Brazzaville (Congo). Le lancement officiel du Fonds a eu lieu en juin 2013, dans le cadre de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO. Il s'agit d'un fonds innovant piloté par l'Afrique pour appuyer des initiatives de développement en Afrique et pour l'Afrique. Il a pour objectif principal de renforcer la sécurité alimentaire à l'échelle du continent en aidant les pays et leurs organisations régionales à éradiquer la faim et la malnutrition, à éliminer la pauvreté rurale et à assurer une gestion durable des ressources. À bien des égards, le Fonds relève de la Coopération Sud-Sud, puisque nombre des projets et programmes qu'il soutient consistent à reproduire des bonnes pratiques, des connaissances et des technologies d'un pays africain dans un autre État du continent.

Les contributions reçues depuis 2013 s'élèvent à 40 millions d'USD, les deux principaux bailleurs de fonds étant la Guinée équatoriale et l'Angola. Sous la conduite d'un comité directeur et d'une assemblée et avec le soutien d'une unité de gestion du programme, le Fonds finance des activités s'inscrivant dans le droit fil du Cadre stratégique révisé de la FAO et de ses programmes prioritaires, et compatibles avec les priorités d'action en faveur de l'Afrique telles qu'établies par la Conférence régionale. Par le biais de sa structure de gouvernance, le Fonds a alloué 34,5 millions d'USD à 15 programmes régionaux et projets nationaux, mis en œuvre dans 36 pays, en vue de renforcer les efforts visant à éliminer la faim et à réduire la malnutrition et la pauvreté.

Les résultats atteints au travers de ces projets et programmes commencent à prouver à la fois le bien fondé d'un soutien piloté par l'Afrique, pour l'Afrique, afin de parvenir à la sécurité

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mp590

alimentaire, et la valeur de ce mécanisme innovant de mobilisation de ressources en Afrique et pour l'Afrique. Fort des succès et des enseignements tirés jusqu'ici, le Fonds sera lancé avec une vision renouvelée et ciblée. Il requiert notamment un élargissement du partenariat actuel, afin de renforcer la collaboration intra-africaine et Sud-Sud et – aspect tout aussi important – d'accroître la visibilité du rôle de chaque pays dans la lutte pour une Afrique délivrée de la faim.

Le soutien du Fonds au Niger a permis à 160 000 ménages vulnérables d'améliorer leur sécurité alimentaire ainsi que la productivité de leur exploitation agricole, grâce à la distribution d'intrants de qualité. Dans le même temps, l'investissement du Fonds dans la recapitalisation de l'élevage pour les femmes et dans l'installation d'infrastructures d'irrigation à petite échelle contribue à l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition des enfants. Plus de 700 000 pasteurs et agriculteurs potentiels sont en lice pour bénéficier de six «Maisons du paysan», des complexes d'entreposage agricole tenant lieu de centres intégrés d'intrants et de services agricoles, visant à renforcer la résilience des communautés face à la sécheresse et aux autres crises.

Au Soudan du Sud, le Fonds a aidé à accroître la sécurité alimentaire de plus de 200 000 personnes en situation de forte vulnérabilité. Il a permis d'améliorer l'apport en éléments nutritifs des ménages déplacés et de protéger les moyens de subsistance ruraux de différents phénomènes déstabilisateurs, grâce à la distribution de kits de pêche et de production animale. Par ailleurs, des campagnes de traitement et de vaccination à l'échelle du pays ont permis de protéger les ressources pastorales de 18 743 ménages et de réduire considérablement le risque d'épizootie et celui de mortalité induite.

Au Malawi et au Mali, les capacités des groupes de femmes et de jeunes sont renforcées pour permettre à ces groupes de prendre part efficacement aux activités de production et de commercialisation et de monter ou de développer leur propre entreprise. La production de riz et de légumes a augmenté grâce à un meilleur accès aux intrants, ce qui se traduit par l'amélioration de la sécurité alimentaire de plus de 5 000 ménages bénéficiaires dans les pays touchés par la maladie à virus Ébola (Guinée, Libéria et Sierra Leone.) Les interventions du Fonds ont attiré de nouveaux partenariats et des financements supplémentaires: FAO-Malawi a mobilisé 5,5 millions d'euros de fonds bilatéraux, et 35 millions d'euros supplémentaires sont attendus prochainement; FAO-Mali a attiré 1,5 million d'euros, tandis que FAO-Libéria a levé 1,2 million d'USD et FAO-Niger 810 300 USD, chaque fois pour reproduire à plus grande échelle les activités financées par le Fonds.

En Éthiopie, la promotion des stratégies de diversification des moyens d'existence, ainsi que celle des approches intégrées visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à réduire la pauvreté, ont été couronnées d'un grand succès. Près de 12 000 petits exploitants ruraux ont bénéficié d'un accès aux intrants, ainsi que d'une aide pour l'apiculture et l'aviculture. Leur production devrait générer un revenu de 7 801 786 USD, leur permettant de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels¹.

Indications que la Conférence régionale est invitée à donner

Fort de ses réussites et des enseignements tirés jusqu'ici, le Fonds sera renouvelé, sa vision ciblée, et il cherchera à élargir son partenariat pour:

- se concentrer davantage sur la collaboration intra-africaine et Sud-Sud, afin de permettre la conduite à bon terme de projets nationaux et de programmes régionaux conformes aux priorités du continent et augmenter la visibilité du rôle de chaque pays dans la lutte contre la faim en Afrique;

¹ D'autres projets financés par le Fonds ont été mis en œuvre et leurs résultats sont présentés dans cette note informative.

- collecter des données sur les bonnes pratiques et mettre en valeur les institutions africaines d'excellence dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que soutenir la création d'un «Centre africain des meilleures pratiques, du renforcement des capacités et de la coopération Sud-Sud»;
- encourager les pays à contribuer au Fonds, à la fois financièrement et par leur expertise, de sorte que les connaissances puissent être partagées et échangées à l'échelle du continent.

Questions à porter à l'attention de la Conférence régionale

La Conférence régionale encourage les pays à:

- se rassembler dans ce partenariat élargi;
- proposer des expertises et des contributions en nature et à mettre en avant leurs institutions d'excellence par le biais de la collaboration Sud-Sud;
- verser d'autres contributions financières pour soutenir des initiatives majeures et pour partager et échanger des connaissances à l'échelle de l'Afrique.

I. Historique

1. L'idée de créer un Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire a été lancée lors de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique qui s'est tenue en 2012 en République du Congo. Le Fonds est devenu une réalité en février 2013, grâce à un premier don de 30 millions d'USD accordé par le Gouvernement de la Guinée équatoriale, et a été lancé officiellement en juin 2013, lors de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO. Géré par la FAO, le Fonds finance des initiatives propres à l'Afrique et prises en main par les pays de la région, s'inscrivant dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et visant à accroître la productivité agricole et à renforcer la sécurité alimentaire sur le continent.

II. Portée

2. Fort des impressionnants résultats obtenus jusqu'ici, le Fonds sera lancé avec une vision renouvelée et ciblée. Il requiert un élargissement du partenariat actuel, afin de renforcer la collaboration intra-africaine et Sud-Sud et – ce qui est tout aussi important – d'accroître la visibilité du rôle de chaque pays dans la lutte pour une Afrique délivrée de la faim.

3. Le Fonds fiduciaire renouvelé vise à aider les gouvernements et les partenaires africains à appliquer les initiatives de sécurité alimentaire nationales et régionales. Il est notamment conçu pour renforcer les capacités utiles pour²:

- contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- accroître et améliorer la fourniture durable de biens et de services provenant de l'agriculture, des forêts et des pêches
- réduire la pauvreté rurale
- favoriser des systèmes alimentaires et agricoles plus inclusifs et plus efficaces aux niveaux local, national et international
- améliorer la résilience des moyens de subsistance face aux menaces et aux crises.

² Ces domaines s'inscrivent dans le droit fil du Cadre stratégique révisé de la FAO et sont en adéquation avec les priorités de l'Afrique telles que réaffirmées par les pays participants lors de la Conférence régionale. Ils sont également conformes aux priorités des cadres de programmation par pays (CPP).

4. La coopération intra-africaine (l'Afrique pour l'Afrique/Sud-Sud) sera particulièrement encouragée, grâce à l'entraide des pays, par le biais de l'échange des meilleures pratiques, des connaissances et des technologies ayant fonctionné en Afrique ainsi que par la mise en relation avec d'autres pays disposant du potentiel nécessaire pour adapter celles-ci et pour les adopter et les reproduire à plus grande échelle, au profit de leurs propres priorités nationales ou régionales.

5. Le Fonds fiduciaire renouvelé visera aussi à soutenir la création d'un «Centre africain des meilleures pratiques, du renforcement des capacités et de la coopération Sud-Sud». La FAO collabore avec des organisations régionales telles que l'Union africaine et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), des partenaires essentiels, afin de réunir des données au sujet de la coopération africaine, en dresser une liste, et la reproduire à plus grande échelle, ainsi que pour appuyer la création d'un tel Centre. En soutien à la Déclaration de Malabo, la FAO met également en œuvre l'Initiative régionale «**Partenariat renouvelé pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025**».

6. Le Centre africain servira de mécanisme de la Coopération Sud-Sud pour catalyser l'apprentissage et l'innovation, ainsi que pour mettre en relation les décideurs politiques et les professionnels nationaux, régionaux et mondiaux pour le développement économique et social. Il constituera une plateforme mondiale pour mettre en valeur les meilleures pratiques et les «solutions de développement purement africaines», renforçant ainsi la visibilité des forces et des capacités de l'Afrique. Il cherchera à créer des liens et des synergies avec d'autres initiatives similaires dans la région, notamment les réseaux de centres d'excellence de l'UA/NEPAD, et le système de connaissances, d'informations et d'apprentissage agricoles lancé par le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA).

7. Pour faire de cette vision une réalité, les pays sont invités à rejoindre le partenariat du Fonds à la fois en partageant leurs expertises et en versant de généreuses contributions financières, afin de soutenir des initiatives essentielles et permettre le partage et l'échange de connaissances entre les différents pays d'Afrique.

8. Par exemple, le Fonds a déjà alloué 1 million d'USD pour encourager la coopération Sud-Sud/intra-africaine, ainsi que des initiatives telles que les dialogues politiques pour le renforcement de la résilience, pour les échanges d'enseignements en vue d'une intensification durable de l'agriculture, et pour la collaboration avec l'UA et le NEPAD dans la conceptualisation du Centre africain. En outre, de nombreux projets de Coopération Sud-Sud, facilités par la FAO, viennent en aide aux priorités de développement de l'Afrique, tels que ceux qui existent avec le Brésil, la Chine, le Maroc et le Viet Nam. Le Fonds pourrait également financer la reproduction à plus grande échelle de ces projets.

III. Structure de gouvernance du Fonds

9. Le Fonds continuera d'être régi par le Comité directeur et l'Assemblée. Ces deux entités décident des priorités et approuvent les activités proposées, sur la base des critères suivants: i) couverture géographique; ii) besoins des pays tels que déterminés par le niveau de sous-alimentation, le nombre de personnes déplacées par les crises humanitaires, les niveaux d'assistance officielle au développement de l'agriculture au moment de la prise de décision, etc.; et iii) l'engagement des pays dans le cadre des objectifs du Fonds, lequel peut se démontrer par un cofinancement, des contributions en nature, la part des dépenses pour le développement agricole ou rural dans le budget total, parmi d'autres manifestations. Leur mise en œuvre sera coordonnée et dirigée par l'unité de gestion du programme, établie à cette fin par la FAO au sein du Bureau régional pour l'Afrique.

IV. Tirer parti des résultats déjà produits par les projets

10. À ce jour, le Fonds de 34,5 millions d'USD est réparti entre 15 programmes régionaux et projets nationaux mis en œuvre dans 36 pays, le but étant de renforcer les efforts déployés pour lutter contre la faim et de faire reculer la malnutrition et la pauvreté. Toutes les initiatives financées par le Fonds fiduciaire africain de solidarité sont conformes aux priorités définies par la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique; elles sont également conformes aux priorités des cadres de programmation par pays arrêtés en concertation par les gouvernements et la FAO. On trouvera ci-après un résumé des résultats obtenus grâce à ces initiatives:

Éthiopie: «Renforcement des moyens d'existence et réduction de la pauvreté par la diversification de l'économie et la création d'emplois décents au bénéfice des communautés rurales»

11. La mise en œuvre de ce projet d'une durée de deux ans a été lancée et est dirigée par le Ministre d'État pour le compte du Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles. Le projet a déjà donné des résultats remarquables en favorisant une approche intégrée du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la lutte contre la pauvreté grâce à des activités de diversification des moyens d'existence et de renforcement des capacités. Dans tout le pays, 11 686 petits exploitants ruraux ont bénéficié de la production intégrée de céréales, de légumes et de légumineuses. La production de 8 301 tonnes de denrées alimentaires a permis aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire de satisfaire à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et devrait générer un revenu de 7 801 786 d'USD pour les bénéficiaires. Grâce à ce projet, 290 jeunes ont pu mener des activités d'apiculture, ce qui devrait générer un revenu supplémentaire de 420 USD par jeune et par an, soit 121 800 USD pour tout le groupe. En outre, 1 050 femmes et jeunes ruraux vulnérables ont bénéficié d'activités rémunératrices dans les domaines de la production laitière et avicole, et de kits destinés à la petite agriculture d'irrigation.

12. Le projet a permis de combler certaines lacunes institutionnelles grâce à l'élaboration d'un système de suivi et d'évaluation sectoriel en ligne à l'usage du Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles. Les capacités de près de 3 000 vulgarisateurs et bénéficiaires ont été renforcées pour tout ce qui concerne l'agriculture durable et tenant compte des questions de nutrition. Des membres du personnel fédéral et régional ont également été formés en matière d'analyse des politiques agricoles, de suivi et d'évaluation des projets ainsi que sur les questions d'analyse statistique, de manière à renforcer leurs capacités de fournir des services de vulgarisation fondés sur des informations précises et opportunes. Grâce à ces interventions, la résilience des moyens de subsistance des ménages bénéficiaires a été renforcée et ces ménages sont désormais mieux armés pour faire face aux effets de la sécheresse provoquée par El Niño qui frappe actuellement le pays.

Malawi: «Renforcer les capacités des ménages les plus vulnérables afin de leur permettre de satisfaire à leurs besoins élémentaires et de résister aux chocs»

13. Une formation participative d'agriculteurs a été menée dans le cadre d'écoles pratiques d'agriculture, avec un panachage d'activités de renforcement des compétences en matière de pratiques optimales et de cours d'éducation nutritionnelle; cette formation visait à favoriser les projets d'épargne et de crédit rural et la mise en œuvre d'activités collectives rémunératrices, et elle a permis à plus de 2 606 familles d'agriculteurs de diversifier et d'accroître les revenus de leurs ménages, leur a facilité l'accès aux marchés d'intrants et a renforcé leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec à la clé une amélioration de leur résilience face aux chocs climatiques. Grâce à la mise en place et au renforcement des capacités de 56 associations rurales d'épargne et de crédit, des économies d'environ 17 600 USD ont été réalisées, permettant à 1 232 participants d'accéder à des mécanismes de crédit et à des intrants agricoles et de lancer ou de stimuler leurs propres entreprises. Ce projet a également appuyé 8 500 ménages de producteurs pendant la situation d'urgence provoquée par les inondations de 2015.

14. Les subsides du Fonds fiduciaire africain de solidarité ont servi à fédérer le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la FAO autour d'un programme phare, ce qui a permis à l'équipe de pays des Nations Unies d'adopter une approche cohérente et globale en matière de renforcement de la résilience. Des campagnes d'éducation nutritionnelle et des travaux publics ont été mis en œuvre en synergie à l'appui des ménages les plus vulnérables. Ce projet a mobilisé des ressources supplémentaires et est aujourd'hui répliqué dans trois autres districts grâce à un financement de 5,5 millions d'euros provenant de l'Union européenne et il sera reproduit à plus grande échelle grâce à un programme supplémentaire de 35 millions d'euros en cours d'élaboration. Étant donné que les catastrophes naturelles se font toujours plus intenses et destructrices au Malawi, la FAO continuera d'aider les agriculteurs à se préparer et à résister aux effets de la sécheresse et des inondations.

Mali: «Jeunesse au Travail: Réduction de la pauvreté rurale»

15. Les capacités des associations de jeunes sont renforcées de manière à leur permettre de participer efficacement à la production et à la commercialisation de riz, de lait, de volaille, de poisson et de légumes. Au Mali, les communautés, les organisations professionnelles agricoles et le Gouvernement ont fait bon accueil au projet. L'approche des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie adoptée a suscité un enthousiasme généralisé et le projet a eu beaucoup d'impact quand il a fallu mobiliser des ressources supplémentaires auprès d'autres partenaires de financement. Pour prendre un exemple, à Kayes, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a financé l'intervention de la FAO à hauteur de 209 950 USD pour venir en aide à 50 jeunes réfugiés Mauritanais au Mali ainsi qu'à 50 jeunes résidents des communautés d'accueil. De la même manière, dans le cadre du Programme indicatif de coopération III du Grand-Duché de Luxembourg, la FAO-Mali a reçu 1,5 million d'euros afin qu'elle puisse adopter une approche similaire dans la région de Segou et Sikasso. Quatre cents nouveaux emplois doivent être créés, et 1 000 autres doivent être améliorés, la moyenne étant d'environ cinq jeunes par activité mise en place. Quatre-vingt jeunes ont suivi une formation de facilitateurs, et 40 personnes des bureaux agricoles et des organisations professionnelles agricoles une formation de formateurs à l'approche des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie.

Niger: «Appui à l'initiative 3N ("Les Nigériens nourrissent les Nigériens") au sein des communautés de convergence»

16. La fréquence et la récurrence des épisodes de sécheresse et d'autres catastrophes naturelles auxquels sont exposées les communautés rurales du Niger les rendent encore plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Grâce au financement du Fonds fiduciaire africain de solidarité, la productivité agricole de 160 000 ménages vulnérables a été renforcée, depuis la qualité de distribution des intrants jusqu'aux magasins d'intrants ruraux. L'alimentation et la nutrition des enfants ont été améliorées grâce à des investissements dans la recapitalisation du cheptel à l'appui des femmes vulnérables et grâce au développement de 20 hectares d'infrastructures de jardinage pour la petite irrigation, ce qui a permis à 700 ménages de produire des légumes et de diversifier leur alimentation.

17. En outre, six complexes d'entrepôts agricoles, ou *maisons du paysan*, ont été bâtis et proposent un approvisionnement en intrants agricoles, aliments pour animaux et produits phytosanitaires. Ces centres sont maintenant pleinement opérationnels et se trouvent en mesure d'appuyer des centaines de milliers d'agriculteurs pour les saisons des semis à venir. Ainsi, le projet de Fonds fiduciaire africain de solidarité a contribué à la mise en place et au renforcement d'un système de services intégré destiné à améliorer la performance des activités agropastorales et à renforcer la résilience de plus de 700 000 agriculteurs et éleveurs pastoraux potentiels en prévision de futurs épisodes de sécheresse ou d'autres crises. Des partenariats nouvellement développés ont permis de mobiliser 810 300 USD supplémentaires auprès de la Norvège de manière à renforcer les activités du Fonds fiduciaire africain de solidarité au sein des communautés.

Soudan du Sud: «Appui au programme d'aide d'urgence aux moyens de subsistance du Soudan du Sud»

18. Face à la détérioration de la situation humanitaire en République du Soudan du Sud, les subsides du Fonds fiduciaire africain de solidarité ont contribué au Programme d'intervention d'urgence de la FAO à l'appui des moyens de subsistance en 2014 et en 2015, avec des effets importants et mesurables, y compris l'atténuation des risques de famine. En particulier, le financement du Fonds fiduciaire africain de solidarité a contribué à renforcer l'accès aux vivres et leur disponibilité, et a protégé les moyens de subsistance de plus de 200 000 des personnes les plus vulnérables, tant dans les zones affectées par les conflits que dans des régions moins touchées. Le projet a favorisé la consommation d'aliments produits sur le plan local, améliorant ainsi le régime nutritionnel des ménages déplacés et stimulant en parallèle les marchés locaux au sein des communautés d'accueil. En opérant un suivi de la distribution des kits, on a pu noter que les bénéficiaires se trouvaient en mesure de satisfaire aux besoins alimentaires de leur ménage pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois; les bénéficiaires du kit de pêche faisaient des prises qui excédaient leur consommation, ce qui leur permettait d'accéder chaque mois à d'autres produits.

19. Le projet a également permis d'endiguer les risques de maladie et la mortalité du bétail pour 560 000 animaux, de protéger les intrants de subsistance de 18 743 ménages d'éleveurs pastoraux et a contribué aux campagnes nationales de vaccination et de traitement. Il a également permis de rétablir la chaîne du froid vétérinaire du Soudan du Sud grâce à l'achat d'un conteneur frigorifique, de boîtes isothermes et de réfrigérateurs solaires. Dans la région du Bahr el-Ghazal, 3 430 ménages ont bénéficié d'une aide, recevant des semences de suffisamment bonne qualité pour leur éviter de se retrouver à des niveaux d'insécurité alimentaire encore plus élevés; les fournisseurs de semences, quant à eux, ont bénéficié d'une aide à l'appui de la production locale et de la commercialisation de semences.

République centrafricaine: «Possibilités de renforcement de la résilience à l'appui des communautés rurales affectées par les conflits»

20. Depuis mars 2015, 16 074 ménages ont bénéficié d'une aide au secteur agricole qui a débouché sur une amélioration de l'accès aux arachides et au riz et renforcé leur production. Les capacités de 60 membres d'associations d'épargne et de crédit rural ont été renforcées. L'appui à l'intervention d'urgence au niveau national a été accru grâce à des missions d'évaluation des cultures et de la sécurité alimentaire ainsi qu'à deux séries d'analyses du Cadre intégré de classification. Les troubles civils auxquels tout le pays était en proie ont entravé un examen exhaustif des projets de la FAO et de leurs résultats; 2,7 millions de personnes ont demandé une aide humanitaire immédiate alors que la situation se trouvait à son point le plus critique.

Afrique centrale: «La sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain en Afrique centrale grâce à une meilleure disponibilité de la nourriture produite localement» (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad)

21. Les capacités de 372 bénéficiaires de projets dans quatre pays sont renforcées sur les bonnes pratiques horticoles, ce qui doit se traduire par de meilleurs rendements et une production accrue pendant la saison. Grâce à un cours de formation des formateurs de trois semaines visant des techniciens provenant de tous les pays relevant du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (SFC), l'Afrique centrale dispose maintenant d'un groupe de formateurs qualifiés dans le domaine des écoles pratiques d'agriculture, ce qui lui permet de réduire sa dépendance vis à vis de personnes-ressources venant d'autres sous-régions. Les capacités de plusieurs assistants de l'Institut national supérieur d'agronomie et de biotechnologie (INSAB) au Gabon, ont été renforcées en vue d'intégrer les écoles pratiques d'agriculture au programme de l'institut. Le site expérimental de l'INSAB a également été restauré et il est maintenant pleinement opérationnel après plusieurs années d'inactivité.

22. Le projet a participé à la création d'un réseau de soutien des écoles pratiques d'agriculture pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, un espace de dialogue professionnel qui assurera le soutien technique et le contrôle de qualité des services des écoles pratiques d'agriculture et en facilitera l'institutionnalisation comme service de vulgarisation dans les pays des deux sous-régions. Les bénéficiaires des projets sont organisés en groupes afin de faciliter la formation, la supervision et la gestion collective et/ou le partage de certains matériels. Des études sur la planification de l'utilisation des terres et les systèmes d'irrigation sont en cours et les résultats serviront à proposer un meilleur usage des terres disponibles dans les milieux péri-urbains ainsi que des options abordables pour la petite irrigation. Le projet a formé 25 techniciens sur l'utilisation et la mise à jour de la base de données horticoles; ils contribueront à enrichir le contenu grâce aux intrants issus des pays d'Afrique centrale qui sont encore peu représentés dans cette base de données.

Afrique de l'Est: «Promouvoir la diversification pour une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels afin de lutter contre la malnutrition et renforcer les possibilités d'emploi pour les jeunes en Afrique de l'Est» (Burundi, Kenya, Ouganda et Rwanda)

23. Le programme vise à créer des emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, dans le secteur agricole afin d'améliorer les revenus et l'accès aux aliments, en particulier pour les enfants vulnérables grâce à des programmes d'alimentation scolaire, et d'accroître l'ensemble des capacités de production dans les filières avicole et aquacole. Des microentreprises et des mécanismes de sous-traitance pour les jeunes sont mis en place ou renforcés pour la production en amont (poulettes, alevins) destinée aux filières avicoles et aquacoles.

24. Les petits producteurs, en particulier les jeunes, reçoivent un soutien pour augmenter les produits issus de l'aviculture et de l'aquaculture; et accéder à la coopération et à la formation en groupe sur les systèmes de production et la gestion. Les programmes d'alimentation scolaire offrent des débouchés commerciaux aux petits producteurs (y compris les jeunes hommes et femmes) de poissons et d'œufs. Des partenariats public-privé sont créés afin d'aider les jeunes à s'insérer dans les associations de producteurs. De même, un soutien est apporté au secteur manufacturier local des semences et des aliments pour animaux afin d'accroître la disponibilité de semences et d'aliments de qualité normalisés.

Afrique australe: «Renforcement du contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et de la lutte contre les organismes nuisibles et les maladies touchant les animaux et les végétaux au service de la productivité et du commerce agricoles en Afrique australe» (Angola, Botswana, Madagascar, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe)

25. Le projet a largement contribué à faire comprendre l'importance et l'efficacité des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour la sécurité alimentaire, notamment, en améliorant les débouchés commerciaux au sein et hors de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le Comité SPS de la SADC a commencé à soutenir la création de comités SPS nationaux ou leur renforcement dans les pays participants. La communication, la coordination et les synergies entre le secrétariat de la SADC, les parties prenantes régionales et les comités techniques se sont grandement améliorées. Diverses activités de promotion ont permis d'accroître considérablement la visibilité des mesures SPS dans la région.

26. Les réunions techniques, les ateliers et les sessions de formation organisés pour les fonctionnaires et autres parties prenantes tout au long des chaînes de valeur de différents produits de base stratégiques ont été l'occasion de faire comprendre les questions de sécurité sanitaire des aliments et les obstacles qu'elles peuvent représenter pour la réalisation d'une nutrition adéquate et la commercialisation. Les activités du projet ont permis de commencer à recenser les produits de base stratégiques qui nécessitent un soutien tout au long de la chaîne de valeur dans la région. Au cours de la première année de mise en œuvre, le projet a dépassé les cibles fixées pour la formation aux questions de santé animale, de sécurité sanitaire et de santé végétale au niveau régional, établissant ainsi une base solide pour l'élargissement au niveau national. Plusieurs plans de mise en œuvre au niveau national pour la surveillance des maladies et des nuisibles, notamment le syndrome ulcératif

épizootique, ainsi que des évaluations des capacités de différentes institutions phytosanitaires et zoosanitaires nationales ont été approuvés au niveau régional, pour exécution en 2016 au niveau national.

Afrique de l'Ouest: «Création d'emplois pour les jeunes dans les entreprises agroalimentaires grâce à des systèmes d'aquaculture et des chaînes de valeur du manioc durables en Afrique de l'Ouest» (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Nigéria et Sénégal)

27. L'approche du projet dans les pays d'Afrique de l'Ouest consiste à formuler des modèles intégrés de création d'emplois pour les jeunes dans les entreprises agro-alimentaires moyennant des systèmes d'aquaculture et des chaînes de valeur du manioc durables. Des modèles d'emplois durables et décents pour les jeunes dans les chaînes de valeur de l'aquaculture et du manioc sont maintenant définis dans chacun des six pays, avec une spécificité de mentorat en Côte d'Ivoire, d'intégration verticale au Ghana, en plus d'activités de démarrage impulsées par un bon environnement professionnel et le dynamisme du marché au Nigéria et au Sénégal. Le développement des structures est en cours au Burkina Faso et en Guinée-Bissau.

28. La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso procèdent actuellement à la confirmation de la mise en place de sites de regroupements, associés à des plans de ferme modèle. Le Ghana, la Guinée-Bissau, le Nigéria et le Sénégal ont achevé toutes les études techniques et sont prêts à installer les regroupements d'aquaculteurs. Au total 310 jeunes candidats ont été acceptés et pourront bénéficier du soutien du projet, et 12 possibilités d'emplois ont été définies le long des chaînes de valeurs de l'aquaculture et du manioc.

Guinée: «Soutien à la résilience des ménages touchés par le virus Ébola»

29. L'approche adoptée par le Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire a permis d'améliorer la sécurité alimentaire d'un millier de ménages touchés par le virus Ébola dans cinq préfectures de Basse Guinée (Boffa, Dubréka, Forécariah et Kindia Coyah), grâce à la fourniture d'intrants agricoles: semences de riz, engrais et petit outillage agricole. La production rizicole des ménages bénéficiaires a atteint 1 214 tonnes, soit une hausse de 100 pour cent des rendements. Une telle production est suffisante pour nourrir 1 000 ménages, soit 8 000 personnes, pendant 14 mois, ce qui permet à celles-ci de faire face à leurs besoins sur le plan des disponibilités alimentaires.

30. Le projet a mené des campagnes de sensibilisation sur la maladie à virus Ébola, renforcé les capacités du personnel au sein du réseau de suivi participatif et intégré le suivi des espèces sauvages. Quarante-vingt-quinze pour cent des ménages dans la zone du projet ont bénéficié de distributions d'intrants agricoles, de formations et d'une supervision pour renforcer leur résilience. Le Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire a fourni une assistance importante au Gouvernement guinéen lorsqu'il en a eu besoin pour lutter contre la maladie à virus Ébola, renforcer la résilience des ménages ruraux touchés, sensibiliser à la maladie et prévenir sa propagation. Ce mécanisme innovant de financement africain pour les africains est fortement apprécié par la Guinée et mérite d'être soutenu en vue d'une Afrique plus forte.

Sierra Leone: «Relèvement du secteur agroalimentaire après l'Ébola»

31. Après l'épidémie des maladies à virus Ébola et les perturbations des activités de production, de récolte et de commercialisation qui ont suivi, le projet a aidé près de 3 000 ménages d'agriculteurs dans huit districts (Bombali, Kailahun, Kambia, Kenema, Koinadugu, Moyamba Bo et Port Loko), moyennant l'accès à des intrants agricoles essentiels comme les semences, les engrais, etc. En conséquence, la production horticole a augmenté de 40 pour cent et les rendements ont doublé par rapport à la période de l'Ébola. Les revenus des ménages sont passés de zéro à environ 50 à 100 USD par semaine, ce qui leur a permis de faire face à leurs besoins et d'épargner pour réinvestir dans la prochaine campagne agricole.

32. Grâce à un mécanisme de prêt, jusqu'à 250 000 USD ont été consacrés à la mise en place de 20 groupements d'agriculteurs et/ou centres d'affaires agricoles afin de recapitaliser le petit commerce. Au moins 60 pour cent des bénéficiaires ont indiqué par la suite que leurs affaires s'étaient améliorées tant sur le plan du volume des ventes que sur celui du chiffre d'affaire. Les produits de la recapitalisation ont contribué à financer l'association rurale d'épargne et de crédit et permis de payer les frais de scolarité et les factures d'hôpital et autres besoins. Le projet a apporté un soutien aux unités de transformation et formé les opérateurs de machine, ce qui a permis de faire repartir la transformation des produits agricoles. Cette approche a sauvé des emplois et permis aux centres d'affaires agricoles de construire davantage de ressources, et de nombreux membres de la communauté continueront d'en profiter. La cohésion sociale qui avait disparu pendant l'épidémie des maladies à virus Ébola, du fait des mesures de quarantaine mises en place par le gouvernement, est en train d'être rétablie.

Libéria: «Intervention d'urgence visant à atténuer l'impact de la maladie à virus Ébola sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence fondés sur l'agriculture au Libéria»

33. Le financement du Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire a été particulièrement utile car, pendant la crise Ébola, les associations rurales d'épargne et de crédit et les clubs financiers se sont trouvés à cours de ressources et ont cessé leurs activités; les agriculteurs ne pouvaient pas payer leurs cotisations ni acheter des parts, et pourvoir dans le même temps aux besoins de leur ménage. Le projet a aidé les agriculteurs, en particulier les femmes, à adopter de meilleures méthodes agricoles après leur avoir fourni des semences améliorées, des outils à main, des produits agro-chimiques et une rémunération en échange de travail. La productivité rizicole a doublé et atteint 2 248 kg après la crise Ébola. Grâce à la réactivation des mécanismes de prêt, les femmes ont repris leurs activités génératrices de revenus et commencé à faire du commerce transfrontalier. Les stocks alimentaires des communautés ont augmenté, ce qui a un impact positif sur la sécurité alimentaire.

34. Un solide partenariat établi avec l'Agence suisse pour le développement et la coopération a contribué à hauteur de 1 179 245 USD à la transposition à une plus grande échelle des interventions destinées à stimuler le développement intégré des basses-terres, la production de riz à haut rendement et de légumes, les petites entreprises, et l'activité entrepreneuriale de manière plus générale.

Programme du NEPAD pour la jeunesse: «Promotion de l'emploi décent des jeunes et de l'entrepreneuriat dans les secteurs agricole et agroalimentaire» (Bénin, Cameroun, Malawi et Niger)

35. En vue de promouvoir les possibilités d'emploi décent et de création et gestion d'entreprises pour les jeunes ruraux dans les secteurs agricole et agroalimentaire, le Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire soutient les programmes de développement rural de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD. Il mettra en place une plateforme et utilisera les fonds de manière efficace afin de créer des synergies et des partenariats avec les programmes en cours dans les pays bénéficiaires. Une phase initiale est en cours, son objectif étant de mieux évaluer le champ d'action, de définir une approche cohérente au niveau national et de mettre en place des dispositifs institutionnels entre les partenaires chargés de l'exécution. Une évaluation des capacités est menée afin de permettre à la FAO de transférer les fonds des projets et les responsabilités en matière d'exécution au NEPAD.

La coopération Sud-Sud en Afrique: «Mécanisme pour l'agriculture et la sécurité alimentaire» (Angola, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Tchad et Zimbabwe)

36. À l'appui du Partenariat renouvelé pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 et en étroite collaboration avec les parties prenantes régionales, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF), le projet a démarré la conceptualisation et la mise en place d'un «Centre africain des pratiques optimales, du renforcement des capacités et de la coopération

Sud-Sud». Le centre déterminera, regroupera et diffusera les pratiques optimales en Afrique dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

37. Dans le contexte de l'amélioration de la résilience dans les terres arides en Afrique, une visite d'échanges est organisée et des participants venant du Rwanda se sont rendus en Ouganda pour étudier de nouvelles initiatives dans le domaine de la petite irrigation. Des participants venant du Kenya, de l'Ouganda et de la Zambie se sont rendus au Zimbabwe en vue de mettre en commun les expériences d'agriculture intelligente face au climat et d'agriculture de conservation fondées sur les enseignements tirés d'activités passées ou en cours. Des producteurs de manioc et des participants du Tchad et de la République démocratique du Congo se sont rendus au Cameroun et recueilli des informations sur l'expérience acquise par les coopératives dans la filière du manioc. Le projet soutient également la production et la diffusion de supports de communication, de promotion et de sensibilisation pour d'autres projets du Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire dans certains pays.

38. En conclusion, les résultats obtenus grâce à ces projets commencent à montrer l'importance de la vision d'un soutien dirigé par l'Afrique pour l'Afrique pour parvenir à la sécurité alimentaire sur l'ensemble du continent. Ils confirment aussi la valeur du mécanisme innovant mis en place en 2012 qui offre une réelle possibilité de mobiliser des ressources de l'Afrique pour l'Afrique, d'encourager la collaboration interafricaine entre les institutions d'excellence dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, de mettre en commun les connaissances, les bonnes pratiques et l'expérience acquise, pour le renforcement des capacités et plus largement de la coopération Sud-Sud.